

VEILLE MEDIATIQUE AGROALIMENTAIRE SUR LA CHINE, HONG-KONG ET TAIWAN

Janvier 2019 – N° 10



SOMMAIRE

SÉCURITÉ SANITAIRE DES ALIMENTS.....	3
Chine : renforcement du contrôle des aliments complémentaires à base de céréale pour les nourrissons et jeunes enfants.....	3
Chine : actualisation de la liste des denrées alimentaires importées non conformes.....	4
Chine : restriction sur le transport des porcs et produits porcins.....	4
ACTIONS DE COOPÉRATION DES CONCURRENTS DE LA FRANCE DANS LE SECTEUR AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE ...	5
Chine : Marussia beverages ouvre une boutique flagship de vins et spiritueux sur la plateforme chinoise de vente en ligne Tmall	5
STRATÉGIE D'ENTREPRISES DE GROUPES LOCAUX OU ÉTRANGERS.....	6
Chine : la pâtisserie américaine Lady M inaugure à Shenzhen sa huitième boutique en Chine continentale.....	6
Chine : Yum China ouvre une boutique destinée à la vente de steak premium sur la plateforme chinoise de E-commerce Tmall	6
Chine : le Groupe Mengniu a acquis une partie des actifs du groupe Shengmu	7
Chine : les boissons à faible teneur en alcool gagnent en popularité.....	7
ÉVOLUTIONS / TENDANCES DU MARCHÉ AGROALIMENTAIRE LOCAL	8
Hongkong : la liste des restaurants étoilés au Guide Michelin 2019 à Hong Kong et Macao dévoilée.....	8
Chine : le vin Pomerol rencontre le thé pu-erh : une dégustation culturelle	8
Taïwan : la transition vers une alimentation « Clean Label », le nouvel objectif auquel aspirent les leaders de la distribution	9
Chine : ajustement des droits de douane pour l'année 2019	9
Chine : levée de l'embargo pour l'importation de volailles d'origine ukrainienne et accès au marché chinois du riz américain	10
Chine : les entreprises chinoises introduisent l'intelligence artificielle dans les élevages porcins	11
Chine : prolongation des agréments des producteurs étrangers de poudre de lait infantile	11
GLOSSAIRE DES ACRONYMES ET SOURCES D'INFORMATION ...	12
Acronymes	12
Sources d'information.....	12

SÉCURITÉ SANITAIRE DES ALIMENTS

CHINE : RENFORCEMENT DU CONTROLE DES ALIMENTS COMPLEMENTAIRES A BASE DE CEREALE POUR LES NOURRISSONS ET JEUNES ENFANTS

Les producteurs doivent effectuer des contrôles sur les métaux lourds pour chaque lot de riz. De plus, toute production sous forme de reconditionnement est interdite.

Le 26/12/2018, la *State Administration for Market Regulation* – SAMR (administration nationale chargée de la réglementation du marché) a publié sur son site internet officiel la « Réglementation sur le renforcement du contrôle des aliments complémentaires à base de céréales, destinés aux nourrissons et jeunes enfants ». Ce texte précise notamment les responsabilités de différentes parties (autorités compétentes, producteurs), les normes nationales chinoises applicables à ces produits (norme produit, additifs alimentaires, étiquetage, contrôle), ou encore, les conditions de traçabilité. Dans le détail, les producteurs ont l'obligation d'effectuer tous les ans a minima une inspection chez leurs fournisseurs de céréales (riz, blé, etc.). Lorsque le riz est l'ingrédient principal du produit, les producteurs doivent effectuer des analyses portant sur les métaux lourds (plomb, cadmium, etc.) sur chaque lot.

L'utilisation d'additifs alimentaires doit répondre aux demandes des normes nationales chinoises correspondantes. Toute utilisation d'additifs hors champs d'utilisation ou hors limite maximum est interdite.

Les producteurs et les distributeurs doivent tous établir un système de traçabilité complet relatif à l'achat de matières premières, conditions de production, de transport, de livraison, stockage, commercialisation, etc.

Toute production sous forme de reconditionnement est interdite.

Thématique : réglementation – SAMR – production – aliment complémentaire à base de céréale – nourrissons et jeunes enfants

Date : 26 décembre 2018

Source : http://samr.saic.gov.cn/xw/yw/wjfb/201812/t20181225_279033.html

CHINE : ACTUALISATION DE LA LISTE DES DENREES ALIMENTAIRES IMPORTEES NON CONFORMES

En avril 2014, par sa circulaire N°43-2014, l'ancien AQSIQ avait publié une réglementation sur les mesures mises en œuvre en cas de non-conformité des produits importés.

Le 26/12/2018, l'administration centrale de la douane chinoise (GACC) a actualisé, sur son site internet officiel, la liste des denrées alimentaires importées jugées non conformes aux normes et réglementations chinoises, les mesures de contrôle renforcées à prendre en compte, ainsi que les types d'entreprises concernées par ce dernier point (producteurs et exportateurs étrangers, importateurs chinois). Cette actualisation a été réalisée dans la continuité de la circulaire N°43-2014, publiée par l'ancien AQSIQ, au sujet des mesures mises en œuvre en cas de non-conformité des produits importés (« *Detailed Regulations for the Administration of Bad Records of Imported Foods* »), en vigueur depuis le 1^{er} juillet 2014.

Lors de leur prochain envoi de marchandises, les exportateurs devront fournir des rapports d'analyses et/ou des documents de certification attestant de la conformité des produits, en rapport avec les exigences listées par la GACC. Il est précisé que, dans le cas où elles peuvent répondre aux conditions réglementées par les « *Detailed Regulations for the Administration of Bad Records of Imported Foods* », les entreprises concernées peuvent demander une levée des mesures de renforcement de contrôle auprès du service compétent de leurs pays d'origine afin que celui-ci puisse la transmettre à la GACC.

Thématique : GACC – denrées alimentaires importées – non-conformité – mesure de contrôle renforcée

Date : 26 décembre 2018

Source : <http://www.customs.gov.cn/customs/jyjj/jckspaq/fxyj/2156532/index.html> ;

<http://www.customs.gov.cn/customs/jyjj/jckspaq/fxyj/2156526/index.html> ;

<http://www.customs.gov.cn/customs/jyjj/jckspaq/fxyj/2156503/index.html>

CHINE : RESTRICTION SUR LE TRANSPORT DES PORCS ET PRODUITS PORCINS

Le gouvernement chinois a décidé d'arrêter temporairement l'exportation de porcs et de produits porcins depuis les districts ou provinces touchées par la PPA.

Le ministère de l'Agriculture et des Affaires Rurales chinois (MOA) a publié, le 27/12/2018, une notice relative au transport des porcs et des produits porcins. Dans un souci de prévention et de lutte contre la PPA (peste porcine africaine), il a été décidé d'arrêter temporairement l'exportation de porcs et de produits porcins depuis les districts ou provinces touchées par la PPA.

Les élevages situés dans les districts touchés par la PPA seront autorisés, sous condition, à transporter leurs porcs jusqu'aux abattoirs désignés au sein de la province. De même, les abattoirs se trouvant en zone à risque pourront, sous condition, transporter leurs produits porcins dans la province. Les conditions correspondantes pour les élevages et les abattoirs sont précisées dans la circulaire issue du MOA.

Les porcs reproducteurs et les porcelets issus des zones épidémiques, après avoir passé le contrôle de PPA, peuvent être transportés à l'intérieur de leurs provinces. Ceux se trouvant en dehors du district épidémique sont autorisés, à condition d'avoir passé le contrôle de PPA, à être transportés à l'extérieur de leurs provinces. Des explications sur la procédure à suivre lors de l'analyse et du contrôle de PPA pour ces produits sont fournies dans la circulaire.

De plus, les exigences relatives aux véhicules transportant les porcs dans différentes provinces ont été détaillées. Ils devront désormais être équipés de systèmes de localisation et de suivi.

Thématique : PPA – Chine – restriction – transport – porcs – produits porcins

Date : 27 décembre 2018

Source : http://www.moa.gov.cn/govpublic/SYJ/201812/t20181227_6165723.htm

ACTIONS DE COOPÉRATION DES CONCURRENTS DE LA FRANCE DANS LE SECTEUR AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE

CHINE : MARUSSIA BEVERAGES OUVRE UNE BOUTIQUE FLAGSHIP DE VINS ET SPIRITUEUX SUR LA PLATEFORME CHINOISE DE VENTE EN LIGNE TMALL

Le taux de croissance des consommateurs de vins et spiritueux sur Tmall a atteint 44% en 2017.

En coopération avec l'entreprise chinoise Nova.vino, le groupe hollandais de vins et spiritueux Marussia beverages a ouvert un *flagship store*, destiné à la vente de vins de Château Mukhrani sur Tmall. Le groupe devrait également ouvrir prochainement une nouvelle boutique sur la plateforme chinoise de e-commerce : JD.com.

Marussia beverages produit et distribue les vins et spiritueux suivants : Château Mukhrani, Tamada, Vismino, Mamont, Clos Martin, Mossburn et Mezan. Il dispose de son propre circuit de distributions sur 10 marchés clés (États-Unis, Angleterre, France, Allemagne, Autriche, Hollande, Suisse, Russie, Ukraine et Japon), et a également mis en place un réseau d'importateurs indépendants répartis dans plus de 40 pays à travers le monde. En novembre dernier, le groupe a exposé au salon China International Import Expo.

Aujourd'hui, le marché chinois de l'E-commerce de vins et spiritueux est en pleine croissance. Le taux de croissance des consommateurs de vins et spiritueux sur Tmall a atteint 44% en 2017.

Thématique : Marussia beverages – flagship store – E-commerce – vins et spiritueux – Tmall

Date : 19 décembre 2018

Source : <http://www.winesinfo.com/html/2018/12/3-79200.html>

STRATÉGIE D'ENTREPRISES DE GROUPES LOCAUX OU ÉTRANGERS

CHINE : LA PATISSERIE AMERICAINE LADY M INAUGURE A SHENZHEN SA HUITIEME BOUTIQUE EN CHINE CONTINENTALE

L'enseigne est considérée comme le « Hermès » de la pâtisserie.

Le 19 décembre dernier, la pâtisserie américaine Lady M a ouvert une nouvelle boutique à Shenzhen. Il s'agit de sa 1^{ère} boutique en Chine du Sud et sa 8^{ème} en Chine continentale. L'enseigne est en effet déjà implantée à Shanghai, Pékin, Nankin et Hangzhou. Lady M est mondialement connue pour ses gâteaux et est surnommée le « Chanel » ou encore le « Hermès » du secteur de la pâtisserie, depuis son ouverture en 2004 à New-York. Malgré le prix élevé de leurs gâteaux, les amateurs se pressent souvent aux abords de la boutique, patientant parfois 5 ou 6 heures pour pouvoir acheter leur part.

Thématique : chaîne de pâtisserie – Lady M – Shenzhen

Date : 18 décembre 2018

Source : https://tj.ihouse.ifeng.com/detail/2018_12_18/51796959_0.shtml

CHINE : YUM CHINA OUVRE UNE BOUTIQUE DESTINEE A LA VENTE DE STEAK PREMIUM SUR LA PLATEFORME CHINOISE DE E-COMMERCE TMALL

Cette opération est une tentative de Yum China de diversifier ses sources de revenus.

Yum China est le 4^{ème} plus grand groupe de restauration au monde et exploite KFC, Pizza Hut, ainsi que les cafés Coffii & Joy en Chine. Dans un contexte d'une hausse de la demande en matière de steak cru premium, Yum China a inauguré ces derniers jours une boutique virtuelle dénommée « Enjoyable cooking (烧范儿) » sur la plateforme de E-commerce Tmall. Destinée à la vente de steaks importés, cette boutique propose des steaks de bœuf de haute qualité (crus et surgelés) en provenance du Brésil, d'Uruguay et d'Argentine. Cette opération permet à Yum China de se diversifier mais également d'améliorer sa chaîne d'approvisionnement en viande pour les autres entités du groupe.

Thématique : Yum China – steak importé – E-commerce – Tmall

Date : 21 décembre 2018

Source : <https://www.jiemian.com/article/2728413.html>

CHINE : LE GROUPE MENGNUI A ACQUIS UNE PARTIE DES ACTIFS DU GROUPE SHENGMU

L'objectif de cette acquisition est d'accélérer le positionnement du groupe sur le segment des produits laitiers biologiques premium.

Le 23/12/2018, le groupe Mengniu a signé un accord avec le groupe Shengmu (l'un des plus grands producteurs chinois de produits laitiers biologiques). L'objectif de cet accord consiste en l'achat, par Mengniu, de 51% des actions de la filiale de Shengmu pour 44 M USD (soit 303,4 M CNY). Les activités majeures de la filiale de Shengmu sont la production et la commercialisation de produits laitiers. Après cette acquisition, Mengniu détiendra tous les actifs de l'activité aval de Shengmu (transformation et distribution). L'élevage laitier reste en revanche détenu à 100% par Shengmu.

Leader des produits laitiers biologiques en Chine, Shengmu est la seule entreprise laitière biologique chinoise à développer des produits en accord avec les normes biologiques européennes. Cette acquisition revêt une importance stratégique pour le développement de Mengniu sur le segment des produits laitiers biologiques.

Les produits alimentaires issus de l'agriculture biologique sont de plus en plus prisés par les consommateurs chinois. Selon les statistiques, la Chine se classe au 4^{ème} rang mondial en termes de consommation de produits alimentaires biologiques, juste derrière les États-Unis, l'Allemagne et la France. À noter que, ces dernières années, le marché chinois du lait biologique a maintenu un taux de croissance supérieur à 25%.

Thématique : Groupe Mengniu – Groupe Shengmu – acquisition — produits laitiers biologiques – actifs avals – aliments biologiques

Date : 25 décembre 2018

Source : http://www.sohu.com/a/284249730_115362

CHINE : LES BOISSONS A FAIBLE TENEUR EN ALCOOL GAGNENT EN POPULARITE

La marque HOROYOI du groupe japonais Suntory entre officiellement sur le marché chinois.

Les consommateurs du monde entier, y compris en Chine, sont de plus en plus attentifs à l'argumentaire santé des produits qu'ils consomment. Ainsi, les boissons à faible teneur en alcool sont plébiscitées par les jeunes consommateurs. Le groupe Beam Suntory est optimiste au sujet de cette tendance et a récemment lancé sa marque de boissons à faible teneur en alcool sur le marché chinois, dénommée « HOROYOI ». La vente en ligne de ce produit a débuté le 28/12/2018. Actuellement, 3 saveurs sont en vente en Chine : lait, vin et pêche blanche. La teneur en alcool des produits est de 3% et leur prix de vente équivaut à 109 CNY pour 6 canettes.

HOROYOI est l'une des marques des boissons Chu-Hi les plus vendues au Japon. Chu-Hi est généralement un mélange de jus de fruits, d'alcool distillé et de soda. En raison de l'addition de fruit et du faible degré d'alcool, la taxation de ce produit est moins élevée que la taxation de la bière, en vertu du droit fiscal japonais. Ces dernières années, le produit a été plébiscité par de nombreux jeunes consommateurs de 20-35 ans.

Les ventes de boissons à faible teneur en alcool ont augmenté de 9% en 2017 au Japon. À noter que Suntory a dépassé les ventes de Kirin et Asahi (marques de bières japonaises) pendant 13 ans, et que la marque HOROYOI est devenue la 2^{ème} marque la plus vendue du groupe Suntory (15 millions caisses par an, avec 24 canettes par caisse), après la marque de bière Strong lemon.

Le groupe Beam Suntory reste cependant relativement prudent pour cette première entrée dans le marché chinois : si la gamme HOROYOI compte plus de 30 saveurs sur le marché japonais, les saveurs du produit vendues en Chine sont pour l'instant limitées à 3.

Thématique : Beam Suntory – HOROYOI – boissons à faible teneur en alcool – marché chinois

Date : 27 décembre 2018

Source : <https://www.jiemian.com/article/2745394.html>

ÉVOLUTIONS / TENDANCES DU MARCHÉ AGROALIMENTAIRE LOCAL

HONGKONG : LA LISTE DES RESTAURANTS ETOILES AU GUIDE MICHELIN 2019 A HONG KONG ET MACAO DEVOILEE

63 restaurants sont étoilés à Hong Kong, dont 7 établissements trois étoiles.

Le Guide Michelin Hong Kong et Macao a dévoilé, le 11/12/2018, la liste des 63 restaurants étoilés à Hong Kong en 2019. Ce listing comprend 7 restaurants 3 étoiles et 12 restaurants 2 étoiles. Deux des restaurants 3 étoiles sont français : il s'agit de Caprice et L'Atelier de Joël Robuchon.

Huit restaurants nouvellement étoilés figurent également dans le Guide rouge, dont deux établissements français : Écriture (2 étoiles) et Belon (1 étoile).

Lung King Heen, un restaurant chinois situé au sein de l'hôtel Four Seasons, conserve ses 3 étoiles depuis la création de la version hongkongaise et macanaise du Guide il y a 11 ans. Malgré ce prestige, le Chef CHAN Yan-tak avoue qu'il est difficile de garder des cuisiniers expérimentés en raison des longues heures de travail et de l'environnement de travail peu satisfaisant du secteur.

Thématique : Horeca – Hong Kong – gastronomie – Guide Michelin

Date : 12 décembre 2018

Source : <http://paper.wenweipo.com/2018/12/12/YO1812120001.htm>

CHINE : LE VIN POMEROL RENCONTRE LE THE PU-ERH : UNE DEGUSTATION CULTURELLE

Les actions de promotion des syndicats de Saint-Emilion Pomerol Fronsac à Xiamen, Hangzhou et Dalian.

Fin 2018, les syndicats de Saint-Emilion Pomerol Fronsac (SEPF) ont tenu des dégustations et masterclass à Xiamen, Hangzhou et Dalian en Chine, pour présenter aux professionnels chinois les vins de Saint-Emilion Pomerol Fronsac. Ces actions de promotion ont attiré plus de 200 professionnels dans chaque ville. Les masterclass ont également permis de présenter des éléments sur la culture du thé Pu-erh et ont mis en exergue les similitudes et les différences entre la culture du vin et la culture du thé Pu-erh.

Fin 2012, la ville Libourne et la ville Pu-erh ont conclu un jumelage. Depuis 2012, les deux villes ont réalisé une série d'activités d'échanges sur le thème des similitudes entre la culture du vin et la culture du thé. À titre exemple, en 2016,

les syndicats de Saint-Emilion Pomerol Fronsac ont organisé une dégustation sur le thème « Quand la culture du vin rencontre la culture du thé » au sein du Musée national de la ville Pu-erh, qui a attiré plus de 220 000 visiteurs.

Thématique : vin – thé – Saint-Emilion – Pomerol – Fronsac

Date : 14 décembre 2018

Source : <http://www.winesinfo.com/html/2018/12/1-79175.html>

TAÏWAN : LA TRANSITION VERS UNE ALIMENTATION « CLEAN LABEL », LE NOUVEL OBJECTIF AUQUEL ASPIRENT LES LEADERS DE LA DISTRIBUTION

De nouvelles stratégies sont adoptées par les grands noms de la distribution afin de répondre aux attentes de plus en plus élevées des consommateurs.

En réponse à la demande croissante des consommateurs pour une alimentation non seulement saine et qualitative, mais aussi écologique, les acteurs principaux des circuits de distribution (hypermarchés, supermarché et chaînes d'épicerie), ainsi que les gérants de chaînes de restauration rapide, redoublent d'efforts pour rassurer les consommateurs en offrant des produits alimentaires traçables et des « Clean Labels ».

Carrefour, pionnier de la grande distribution, a ainsi établi un rayon spécifique pour les œufs de poules élevées en plein air. Ces œufs se vendent également sur la plateforme d'e-commerce de l'enseigne. Les élevages en batterie sont interdits dans de plus en plus de pays et selon Carrefour Taïwan, l'importance du bien-être des animaux devient un critère de plus en plus primordial pour les consommateurs dans la sélection des produits. Carrefour Taiwan prévoit ainsi de lancer sa propre marque d'œufs de poules élevées en plein air en 2019 et s'engage à ne fournir que des œufs de poules élevées en plein air à l'horizon 2025.

Autre exemple de cette prise de conscience, McDonalds Taïwan. En 2018, plus de 60% des légumes fournis chez McDonalds Taiwan étaient d'origine locale et leur traçabilité était garantie à 100%. L'enseigne est la première et actuellement la seule du groupe à participer au programme de « Restaurant Traçable » promu par la Commission de l'Agriculture, et met aujourd'hui l'accent sur la qualité et la sécurité alimentaire en utilisant des poulets non traités aux hormones de croissance, de la viande sans ractopamine, du pain sans conservateur, des ingrédients sans OGM et sans graisses artificielles, ainsi qu'en assurant un contrôle strict de la température dans la chaîne logistique.

Enfin, FamilyMart est devenue la première chaîne d'épicerie du pays à adopter le « Clean Label », et prévoit de promouvoir une alliance « Clean Label » de l'industrie en associant tous les acteurs de la chaîne de distribution, de la sélection des ingrédients jusqu'à la distribution, en passant par les processus de transformation et certifications des produits.

Thématiques : clean label – distribution – écologie – traçabilité – Taïwan

Date : 22 décembre 2018

Source : <https://udn.com/news/story/7241/3552063>

CHINE : AJUSTEMENT DES DROITS DE DOUANE POUR L'ANNEE 2019

Depuis le 1^{er} janvier 2019, 706 références de produits seront sous taxe temporaire.

Le 26/12/2018, le Conseil des Affaires d'État chinois a diffusé une circulaire au sujet de l'ajustement des droits de douane pour l'année 2019. Cette circulaire concerne des produits importés et exportés.

En vertu de cette circulaire, depuis le 1^{er} janvier 2019, l'importation de 706 références de marchandises sera soumise à des droits de douane temporaires.

La circulaire a également donné des explications sur les produits sous quota, sur les produits sous droit de douane conventionnel ainsi que sur les tarifs préférentiels sous l'« Accord commercial Asie-Pacifique ».
Les tarifs douaniers ajustés applicables pour les différentes catégories de produits sont consultables dans les tableaux joints à la circulaire.

Thématique : droits de douane – 2019

Date : 26 décembre 2018

Source : http://gss.mof.gov.cn/zhengwuxinxi/zhengcefabu/201812/t20181221_3101662.html

CHINE : LEVEE DE L'EMBARGO POUR L'IMPORTATION DE VOLAILLES D'ORIGINE UKRAINIENNE ET ACCES AU MARCHÉ CHINOIS DU RIZ AMERICAIN

Les exportateurs de riz américain doivent se faire agréer auprès de la douane chinoise avant l'exportation.

Fin décembre 2018, la douane chinoise a publié les circulaires N°206 et N°211-2018, établissant respectivement la levée de l'embargo concernant l'importation de volailles et produits de volaille depuis l'Ukraine, et l'importation de riz depuis les États-Unis. Ainsi, depuis le 21/12/2018 les volailles et produits de volailles ukrainiens sont de nouveau autorisés à être exportés en Chine. Les exportations de riz américain sont, quant à elles, autorisées depuis le 27/12/2018, sous réserve d'être agréées par la douane chinoise en amont de leur exportation. En effet, le riz importé doit répondre aux demandes d'inspection et de quarantaine américaine (document joint à la circulaire N°211-2018 de la GACC).

Thématique : volaille Ukraine – levée d'embargo – riz américaine – accès au marché chinois

Date : 26 décembre 2018

Source : <http://www.customs.gov.cn/customs/302249/302266/302269/2153730/index.html> ;

<http://www.customs.gov.cn/customs/302249/302266/302269/2161174/index.html>

CHINE : LES ENTREPRISES CHINOISES INTRODUISENT L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE DANS LES ELEVAGES PORCINS

Un gain de temps considérable pour identifier les truies en gestation.

La Chine compte actuellement un cheptel porcin de 700 millions de têtes, soit la moitié du cheptel mondial. Les éleveurs porcins chinois ont traditionnellement besoin de 21 jours d'observation attentive afin de déterminer si les truies sont en gestation. Comme le cheptel de truies par éleveur en Chine compte en moyenne 80 têtes, cela implique un coût en temps très élevé.

Ces derniers mois, de nombreuses sociétés ont développé de nouveaux outils technologiques à destination de la filière porcine. Grâce au développement de l'intelligence artificielle, à l'heure actuelle, il suffit de 3 jours pour déterminer si une truie est en gestation. Alibaba Cloud, la filiale du groupe Alibaba, mentionne qu'avec une caméra de reconnaissance faciale, les éleveurs peuvent notamment observer le changement de comportement de truies, ce qui les aide à prendre des décisions. Cette technologie devrait être utilisée dans certaines fermes en coopération avec Alibaba début 2019.

En novembre 2018, le groupe JD a également annoncé qu'il commençait à développer ses activités dans le secteur agricole grâce à diverses nouvelles technologies numériques.

Thématique : Intelligence artificielle – élevages porcins – truies – gestation – nouvelles technologies – cheptel – Groupe Alibaba – Groupe JD – technologies numériques

Date : 27 décembre 2018

Source : <http://world.chinadaily.com.cn/a/201812/27/WS5c24384ba3106072a9032b0d.html>

CHINE : PROLONGATION DES AGREMENTS DES PRODUCTEURS ETRANGERS DE POUDRE DE LAIT INFANTILE

55 entreprises ont pu prolonger leur agrément en Chine.

Le 29/12/2018, par sa circulaire N°220-2018, la GACC (Administration centrale de la douane chinoise) a publié sur son site internet officiel la liste des producteurs étrangers de poudre de lait infantile bénéficiant d'une prolongation de leur agrément pour l'exportation de leurs produits. En effet, la douane chinoise avait lancé le travail de prolongation d'agrément pour 64 producteurs étrangers de poudre de lait infantile dont la validité d'agrément arrivait à terme fin 2018. Après vérification, 55 entreprises ont vu leur agrément prolongé. 9 autres entreprises, n'ayant pas soumis de demande de prolongation d'agrément, voient leur agrément supprimé. Depuis le 1^{er} janvier 2019, les produits de ces 9 entreprises ne peuvent plus être importés en Chine. Ceux fabriqués avant le 1^{er} janvier 2019 ne peuvent pas être importés si leur délai de conservation est inférieur à 3 mois lors de la déclaration douanière.

Thématique : poudre de lait infantile – producteur étranger – agrément – prolongation - suppression

Date : 29 décembre 2018

Source : <http://www.customs.gov.cn/customs/302249/302266/302269/2163156/index.html>

GLOSSAIRE DES ACRONYMES ET SOURCES D'INFORMATION

ACRONYMES

AQSIQ	General Administration of Quality Supervision, Inspection and Quarantine of the People's Republic of China
CNY	RMB, devise chinoise
GACC	Administration centrale de la douane chinoise
JPY	Japanese yen, devise japonaise
OMC	Organisation Mondiale du Commerce

PPA	Peste Porcine Africaine
SAMR	State Administration for Market Regulation
SEPF	Syndicats de Saint-Emilion Pomerol Fronsac
USD	United States Dollar

SOURCES D'INFORMATION

[HTTP://SAMR.GOV.CN](http://samr.gov.cn)

Site internet officiel de la « *State Administration for Market Regulation* »

[WWW.CUSTOMS.GOV.CN](http://www.customs.gov.cn)

Site internet de l'Administration Centrale de la Douane chinoise

[WWW.MOA.GOV.CN](http://www.moa.gov.cn)

Site internet du Ministère de l'Agriculture et des Affaires Rurales chinois

[WWW.WINEINFO.COM](http://www.wineinfo.com)

Site Internet du journal quotidien Wen Wei Po (sinogrammes : 文匯報/ 文汇报). Il s'agit d'un journal quotidien hongkongais fondé en 1948 qui couvre les événements politiques, économiques et sociaux à Hong Kong et Chine continentale, mettant l'accent sur les échanges dans de nombreux domaines entre Hong Kong et la Chine continentale.

[HTTPS://TJ.IHOUSE.IFENG.COM](https://tj.house.ifeng.com)

Rubrique « Immobilier » de www.ifeng.com : Site internet créé par Phoenix New Media Limited, dont le principal actionnaire est Phoenix Satellite Television.

[WWW.JIEMIAN.COM](http://www.jiemian.com)

Site internet lancé par "Shanghai United Media Group" avec 11 collaborateurs dans les secteurs de l'internet, de la finance, de la communication etc., spécialisé en fourniture d'informations pour la classe moyenne chinoise.

[WWW.NBD.COM.CN](http://www.nbd.com.cn)

Site internet du journal « National Business Daily », créé en décembre 2004, un des trois principaux quotidiens financiers de niveau national, spécialisé notamment en reportage des investissements des sociétés.

[WWW.SOHU.COM](http://www.sohu.com)

Créé par Dr. Charles Zhang, un des pionniers de l'internet en Chine, Sohu.com Inc. (NASDAQ: SOHU) intègre différents services: média internet, moteur de recherche, et jeux en ligne. Le groupe dispose de deux entreprises cotées à NASDAQ : SOHU et CYOU.

[WWW.WENWEIPO.COM](http://www.wenweipo.com)

Site Internet du journal quotidien Wen Wei Po (sinogrammes : 文匯報/ 文汇报). Il s'agit d'un journal quotidien hongkongais fondé en 1948 qui couvre les événements politiques, économiques et sociaux à Hong Kong et Chine continentale, mettant l'accent sur les échanges dans de nombreux domaines entre Hong Kong et la Chine continentale.

[HTTPS://UDN.COM/NEWS/INDEX](https://udn.com/news/index)

Créé en 1951, United Daily News est une plateforme en ligne de média généraliste, couvrant des sujets d'actualités politiques, socio-économiques, de sport et de loisirs. Il s'agit de l'un des principaux acteurs de la presse taïwanaise.

WWW.CHINADAILY.COM.CN

Site internet du journal « China Daily », créé en 1995. Le site s'est transformé en plateforme générale d'informations au niveau national et est la plus importante source d'informations disponibles en version anglaise, disposant d'une trentaine de sub-sites avec plus de 300 chaînes.

HTTP ://GSS.MOF.GOV.CN

Site internet du Département de la taxe douanière du ministère des Finances chinois.

VEILLE MÉDIATIQUE AGROALIMENTAIRE SUR LA CHINE, HONG-KONG ET TAIWAN

Pour toute question ou suggestion relative à cette veille, nous vous remercions d'adresser un courriel à : pekin@businessfrance.fr

Vous souhaitez être abonné à cette veille, nous vous remercions d'adresser un courriel à : reglementaire-agro@businessfrance.fr

REDACTEURS

Yanxia DENG – Prospectrice Agrotech bureau de Shenzhen
Jean-Charles SHADILI – Chargé de développement Agrotech bureau de Canton
Sisi WANG - Chargée de développement Agrotech bureau de Pékin
Yuchen ZHOU - Chargée de développement Agrotech bureau de Pékin
Ying LI – Conseillère export réglementaire Agrotech bureau de Pékin
Laure ELSAESSER – Chargée d'affaire Export Agrotech bureau de Pékin
Ken LAI – Prospecteur Agrotech bureau de Hongkong
Lucie ACQUAVIVA – Prospectrice Agrotech bureau de Hongkong
Min CHAO – Chargée de développement bureau de Taiwan
Anne GUINAUDEAU – Conseiller export bureau de Taiwan
David ROLLAND – Chef de pôle Agrotech Chine
Céline LAURANS – Chef de projet informations réglementaires Asie (hors ASEAN) – Océanie – TOM

Contact FranceAgriMer : Véronique LOOTEN – Chef du Pôle Animation Export - FranceAgriMer

Toute reproduction, représentation, intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, sur quelque support que ce soit, papier ou électronique, effectuée sans l'autorisation écrite expresse de Business France, est interdite et constitue un délit de contrefaçon sanctionné par l'article L.335-2 du code de la propriété intellectuelle.

Clause de non-responsabilité / Business France ne peut en aucun cas être tenu pour responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication dans un but autre que celui qui est le sien, à savoir informer et non délivrer des conseils personnalisés. Les coordonnées (nom des organismes, adresses, téléphones, télécopies et adresses électroniques) indiquées ainsi que les informations et données contenues dans ce document ont été vérifiées avec le plus grand soin. Toutefois, Business France ne saurait en aucun cas être tenu pour responsable d'éventuels changements.